DISTRICT DE PROVENCE DE FOOTBALL

NOM DU CLUB :

POUVOIR

Assemblée Générale d'Hiver du samedi 16 janvier 2021
(à retourner au District ou à déposer avant l'ouverture de l'Assemblée)

Je soussigné (nom et prénom) : _____

Président du club : _____

Donne pouvoir à (nom et prénom) : _____

Licence n° _____

Pour représenter notre club lors de l'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU SAMEDI 16 JANVIER 2021 au siège du District de Provence – 74 Rue Raymond Teisseire – 13008 MARSEILLE

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU PRESIDENT précédée de l'inscription manuscrite « BON POUR POUVOIR »

IMPORTANT : En conformité de l'article 12.3 des Statuts, il est précisé que : « *Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*
Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.
Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente. »